



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1417 - 7 novembre 2024

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Un début de campagne équilibré

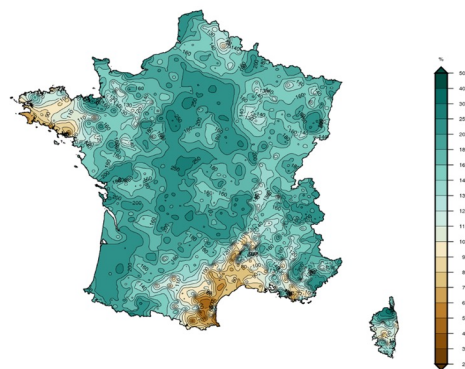
La production française de pommes de terre de conservation devrait être supérieure à celle de l'année dernière, compte-tenu de l'augmentation des surfaces : + 11 567 h (soit une hausse de 7,3 %), et de la tendance observée sur les rendements. Selon une première estimation des relevés UNPT-CNIPT, ils se situeraient autour de 45,5 t/ha en moyenne. Les chiffres définitifs de la filière, publiés par le CNIPT et l'UNPT, arriveront d'ici quelques semaines. Agreste table pour le moment sur une production qui pourrait tourner autour de 7,5 millions de tonnes. Néanmoins, le volume commercialisable en frais ne suivra pas forcément la même tendance en raison des incertitudes sur la qualité de conservation des pommes de terre.

Au niveau du NEPG*, on note une hausse de 37 000 ha de la superficie, et une production globale qui sera supérieure à la moyenne quinquennale. En Belgique, la production brute est estimée à 4,55 millions de tonnes (contre 4,44 millions en 2023, suite à la perte de 8 % de la production liée à la non récolte). En Allemagne, les résultats provisoires annonçaient récemment, pour l'ensemble de la production de pommes de terre germaniques, 9 % de plus qu'en 2023 et 17 % de plus que la moyenne pluriannuelle. La Pologne verrait sa production se rapprocher de 6 millions de tonnes, contre 5,6 millions l'année dernière mais plus de 7 millions en 2021 et près de 8 millions en 2020. Aux Pays-Bas, on parle de 3,6 millions de tonnes, en légère hausse par rapport à l'année dernière. Rappelons ici que la demande industrielle ne cesse d'augmenter.

* Groupement des Producteurs du Nord-Ouest Européen

Septembre 2024 :
le mois de septembre le plus pluvieux depuis 25 ans

Pluies : écart à la moyenne de référence 1991-2020



METEO FRANCE

Cette année aura encore été marquée par des conditions météorologiques chaotiques au moment des plantations et des arrachages. En France, le mois de septembre aura été le plus pluvieux depuis 25 ans. En semaine 44, il restait encore 5 % des surfaces à arracher en France, 10 à 15 % aux Pays-Bas, 20 % en Belgique. De fait, les conditions d'arrachage parfois difficiles peuvent entraîner deux conséquences : taux de tare plus élevé sur certains lots (écart plus important entre la production brute et la production nette), mais aussi une vigilance accrue nécessaire sur le stockage.

Demande à l'export

En ce début de campagne, et malgré quelques perturbations liées à des manques de transport lors des premières semaines d'activité, les flux vers l'export sont déjà solidement en place. Août 2024 a représenté le meilleur démarrage de campagne à l'exportation depuis 5 ans, en valeur (cf. [pdth 1415](#) 🍷).

(Suite page 2)

À DÉCOUVRIR

Informations économiques

1-2

Un début de campagne équilibré

Accord interprofessionnel

3

Contractualisation et EGAlim

Marchés

4

Des nouvelles de l'Espagne et du Portugal

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr 🍷 dans l'onglet « Newsletter ».

La demande émane naturellement des clients habituels de l'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal, ...) mais aussi d'autres destinations comme l'Europe de l'Est : les pays de cette zone sont à suivre de près pour voir quelle sera leur stratégie d'approvisionnement entre les deux principales sources possibles que représentent la France et l'Allemagne.

Même si les prix pratiqués sur le marché libre à l'export sont en légère baisse par rapport à l'année dernière, ceux-ci restent tout à fait satisfaisants pour l'ensemble des maillons de la chaîne. La gestion correcte des éventuels litiges et le positionnement du bon lot pour le bon prix avec la bonne qualité, qui fait partie de l'ADN des metteurs en marché, restent des sujets d'actualité en ce début de campagne.

Demanda sur le marché intérieur

Le tout début de campagne a été très timide : c'est ce que montrent les chiffres **Kantar** mais aussi **Circana**.

Le mois de septembre a été bien meilleur, ce qui amène finalement à une légère érosion des ventes sur les deux premiers mois de campagne.

Sur la dernière période analysée (P10), le taux de pénétration s'était amélioré, avec 50,5 % de ménages acheteurs (+ 6,1 % vs A-1), mais la moyenne a été tirée vers le bas par le nombre d'acte d'achat par acheteur (1,5, soit - 2,2 % vs A-1) et aussi par la quantité achetée par acte d'achat (2,45 kg achetés par acte d'achat (- 0,8 % vs A-1)).

Cotations et prix

Les cotations SNCPT (on parle ici de pommes de terre de lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme), suivies tous les 15 jours pour le compte du CNIPT, montrent une tendance de prix légèrement inférieure aux prix pratiqués sur les deux dernières campagnes, mais supérieure aux prix pratiqués en 2021.

Sur le marché français, au stade expédition, les prix pratiqués sont en léger recul par rapport à l'année dernière, à la même époque.

Focus sur la production biologique

Dans un contexte de tension sur l'approvisionnement en plants et d'augmentation du prix des plants, les surfaces sont estimées stables à légèrement baissières en 2024.

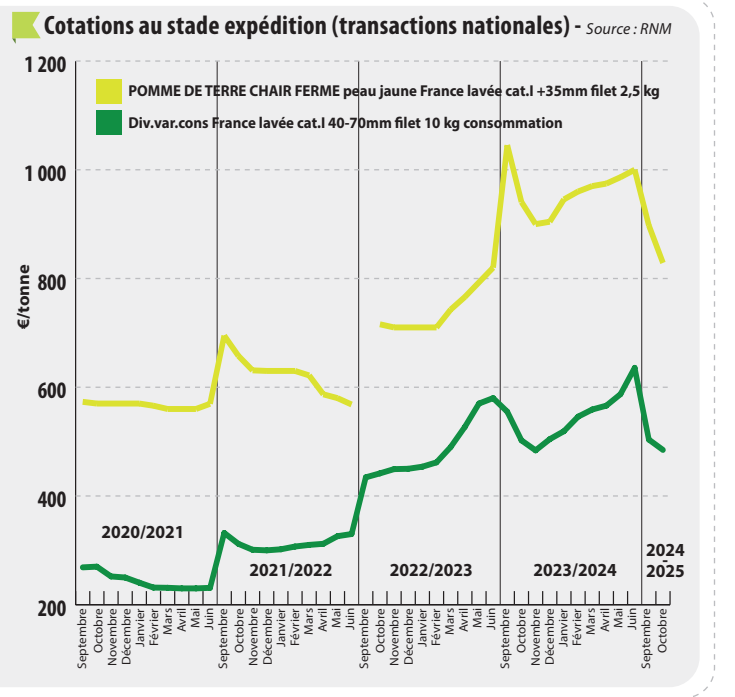
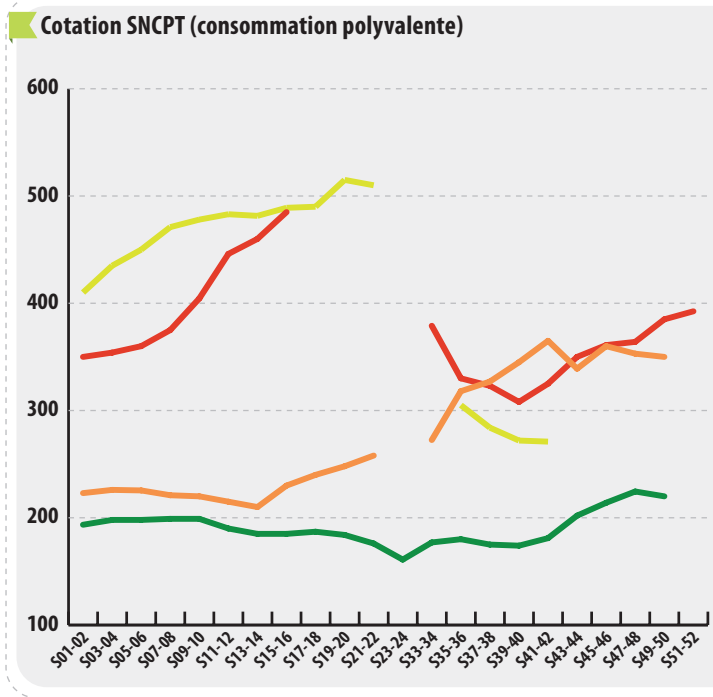
À cause des conditions météorologiques souvent dégradées sur les mois du printemps, les emblavements se sont étendus sur une longue période de mars à mai. Donc, dans un certain nombre de cas, les plantations ont été sensiblement plus tardives que d'habitude, retardant ainsi théoriquement l'arrivée de ces mêmes pommes de terre sur le marché, ceci étant amplifié par la diminution des surfaces en précoces.

La pression mildiou, toujours en lien avec les conditions météorologiques, a été très forte et reste un sujet de préoccupation. Le désherbage a également pu être problématique, le binage précoce ayant été empêché parfois par l'abondance des pluies (rattrapage mécanique voire manuel nécessaire). Il a fallu surveiller de près la problématique des taupins et des doryphores. Mais c'est surtout les limaces qui ont finalement impacté certains lots, en fin de campagne.

Les arrachages, par exemple dans la Région Centre, ont été impactés, comme en conventionnel, par les conditions météorologiques. Il y a parfois pas mal de terre qui est rentrée avec les tubercules et le sujet du stockage sera à suivre de près dans les semaines à venir, avec beaucoup de séchage/triage en perspective.

Globalement, la récolte 2024 en bio est caractérisée par des rendements moyens à plutôt faibles, qui s'expliquent par des conditions humides, avec pour conséquences la prolifération du mildiou, et des récoltes tardives et compliquées. Ces conditions difficiles pousseraient même certains producteurs à envisager une déconversion. Concernant la commercialisation, la demande se maintient, la dynamique sur les prix est plutôt positive, après plusieurs campagnes (très) compliquées. À court/moyen terme, la disponibilité en plant bio sur un panel variétal assez large est une préoccupation pour les opérateurs.

François-Xavier BROUTIN - CNIPT



ACCORD INTERPROFESSIONNEL

I Contractualisation et EGAlim

Pour rappel, et alors que la discussion sur les contrats liés à la récolte 2025 va s'ouvrir, le 1^{er} janvier 2023 est entré en application **un accord interprofessionnel du CNIPT**, dérogoire à la Loi dite EGAlim 2 (**Loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs**). Selon les dispositions de cet accord, étendu le 29 décembre 2022, lorsque la contractualisation est écrite, elle doit respecter toutes les obligations légales à l'exception de la durée minimale de 3 ans et de l'obligation pour le producteur d'être à l'initiative du contrat. Ainsi, les producteurs peuvent-ils initier ou accepter des contrats écrits d'une durée librement choisie.

Cet Accord interprofessionnel indique aussi que les contrats écrits doivent comporter des clauses précisant les modalités de réception et d'agrèage des pommes de terre, la résolution des litiges et, le cas échéant, une réserve

de propriété. Il encourage également la collecte des cotisations volontaires pour couvrir le risque sanitaire par la section pommes de terre du FMSE.

Ces dispositions font l'objet d'un suivi par la filière dans des conditions précisées par l'accord interprofessionnel. Un rendu aux professionnels a été effectué début 2024, suite à la première année de mise en œuvre de cet accord.

Il est également rappelé que les pommes de terre vendues à l'état frais sont dispensées par décret de l'application de l'article 4 d'EGAlim 2 visant à rendre non négociable la part correspondant aux matières premières agricoles qui entrent dans la composition de produits alimentaires et les produits destinés à l'alimentation des animaux de compagnie qui sont soumis aux négociations commerciales annuelles avec les clients distributeurs. ■

Florence ROSSILLION, CNIPT

AGENDA

13-14 Novembre 2024

Formation ARVALIS
« Stockage et qualité de la pomme de terre »

Boigneville (Essonne)
www.arvalis.fr/formations/stockage-et-qualite-de-la-pomme-de-terre

Du 24 au 26 Novembre 2024

Salon INTERPOM

Courtrai (Belgique)
www.interpom.be

6 décembre 2024

Assemblée générale du GIPT

Paris
www.gipt.net

7 janvier 2025

Assemblée générale du CNIPT

Paris
www.cnipt.fr

EN BREF...

FranceAgriMer

Lancement d'enquêtes en ligne auprès des demandeurs d'aides des guichets agroéquipements du Plan de relance (2020-2022)

Dans le cadre de l'évaluation des aides à l'investissement en agroéquipements du plan de relance, nous vous informons qu'un questionnaire en ligne sera bientôt envoyé aux personnes ayant déposé une demande d'aide pour les dispositifs « aléas climatiques », « amont protéine » et « agroéquipement ». La participation à ce questionnaire est essentielle pour permettre à FranceAgriMer de mieux comprendre l'utilisation de ces dispositifs et l'expérience des demandeurs. Ceci s'inscrit dans une démarche de bilan sur le fonctionnement du dispositif pour son amélioration et ne constitue pas une forme de contrôle.

Nous vous encourageons vivement à y participer. Vos retours d'expérience seront précieux pour aider FranceAgriMer à adapter et à optimiser les initiatives mises en place dans la suite du plan de relance. Si vous avez déposé une demande d'aides

pour au moins un de ces dispositifs, vous recevrez un mail avec un lien vers le questionnaire à compléter.

Merci de remplir le questionnaire même si vous n'avez pas bénéficié de l'aide.

Le questionnaire sera accessible pour un mois.

Nous vous remercions par avance d'aider FranceAgriMer à collecter le maximum de réponses afin de pouvoir mener à bien ce travail d'évaluation dans les meilleures conditions.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter julie.armand@franceagrimer.fr

Production

Plusieurs filières agricoles françaises menacées par l'interdiction d'insecticides

11 organisations professionnelles agricoles françaises (dont la FN3PT, l'UNPT, la CGB,...) dénoncent les effets de distorsion de concurrence découlant d'une loi française de 2016. Ce texte « interdit l'usage de trois insecticides pourtant autorisés au niveau européen, et bénéficiant de réévaluations régulières ». Conséquence : « plusieurs filières

agricoles françaises se battent à armes inégales face à leurs voisins européens, sans même parler des concurrents hors UE ». C'est le cas pour la filière noisette qui vient de perdre les deux tiers de la production nationale faute d'avoir pu lutter contre deux ravageurs. D'autres productions de fruits (kiwis, pêches-nectarines, abricots, pommes) de légumes (laitues, endives, artichauts, fraises, choux) n'ont plus de solutions efficaces contre certains ravageurs. « Les bettera-viers français ont fait les frais de cette interdiction en 2020, avec des pertes de rendement très importantes » ajoute le communiqué qui cite également les producteurs de plants de pommes de terre ou de certaines semences. « L'urgence exige de rétablir une juste concurrence au sein de l'Union européenne ! » écrivent les 11 organisations. Des propositions de loi, déposées sur le bureau du Parlement, visent « à rendre aux agriculteurs français les mêmes moyens de protection des cultures que leurs concurrents européens. C'est désormais à la représentation nationale de choisir où sera produite, demain, l'alimentation des Français : notre souveraineté alimentaire et énergétique en dépend ! » conclut le communiqué.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 44

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5 kg	710 (↘)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	nc.

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	820 (↘)
Rouge France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	840 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 44

Conservation France biologique	1310 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 44

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	300 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	280 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	290 (=)

Rungis - Semaine 44

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2020

	Août 2024	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	124,5	- 3,9 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2020

	Septembre 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	167,9	+ 1,6 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 43 et 44
Consommation polyvalente	270
Chair ferme blanche	325
Chair ferme rouge	315

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Septembre 2024	Variation en % sur un an
Pommes de terre	159,41	+ 1 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Octobre 2023	Octobre 2024	Évol. oct. 2024 vs oct. 2023
Eau / vapeur / rissolées	1,81	1,74	- 4 %
Four	1,45	1,65	+ 14 %
Frites	1,65	1,59	- 4 %

Source : Evaluations GIE Interfel/CNIPT (161 points de vente en octobre 2023, 232 points de vente en octobre 2024)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (PotatoNI) Semaine 44

	Semaine 44	Semaine 45
Frites 35mm+	nc.	nc.
Innovator	nc.	nc.
Fontane	nc.	nc.
Export	nc.	nc.

Allemagne (Reka)

	Semaine 43	Semaine 44
Rhénanie (marché du frais)	220	220
Rhénanie-Palatinat (marché du frais)	240-260	240-260
Basse-Saxe (marché du frais)	200	200

Belgique (Fiwap/Viaverda)

	Semaine 44	Semaine 45
Fontane / Challenger	125-150	125-150
Bintje	150	150-175

Des nouvelles de l'Espagne et du Portugal

(Source : Business France pour le CNIPT)

Espagne

Dans la région de Valence, les cultures les plus touchées sont les agrumes et le kaki, tandis que la pomme de terre n'est pas cultivée dans le sud de la province.

En Andalousie, les pluies ont eu des effets contrastés : des dégâts aux cultures, infrastructures agricoles et chemins ruraux dans des zones comme Almería, Malaga, Cadix et Grenade, mais elles ont été bénéfiques dans d'autres régions, telles que Cordoue et Jaén, pour les oliveraies et les réservoirs d'eau. À Malaga et Cadix, les inondations ont impacté les cultures et les systèmes d'irrigation. Dans d'autres provinces, les pluies ont été bien accueillies et n'ont pas causé de dommages majeurs.

Il conviendra de suivre les éventuels effets indirects de cette tempête sur la logistique et les transports, pour l'exportation de pommes de terre françaises vers la Péninsule Ibérique.

Portugal

La production de pommes de terre en 2024 serait la plus basse enregistrée. Elle est estimée à 261 000 tonnes en pommes de terre irriguées et 15 000 tonnes en pommes de terre non irriguées. Selon Porbatata (Association de la Pomme de terre du Portugal), en début de campagne (mai, juin, juillet), la production était abondante mais surtout destinée à l'industrie de transformation.

Les variétés précoces et semi-précoces ont présenté de bons niveaux de matières sèches. Les variétés les plus tardives ont été affectées par la chaleur intense et par le manque d'irrigation, entraînant une baisse de qualité.

La production actuelle – provenant essentiellement de la deuxième récolte et destinée principalement au marché du frais – n'est pas suffisante pour satisfaire la demande, obligeant le Portugal à recourir à de l'importation.

Éditeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

